

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

numéro 12

JUILLET
2023

www.cchautesarthealpesmancelles.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE DANSE THÉÂTRE
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

p.16

UNE PRÉSENCE TOUJOURS
PLUS ACCRUE SUR LE TERRITOIRE

p.4-5

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
Une belle dynamique

p.11

VOIRIE
Georges Pavard,
nouveau vice-président

p.13

SERVICES
France Services élargit
son public



Philippe Martin

Président de la Communauté de communes
Haute Sarthe Alpes Mancelles
Maire de Bourg-le-Roi



Développement économique, équipements et mobilité au cœur de l'actualité communautaire

Nous constatons que notre territoire connaît, depuis le début de l'année, une nouvelle dynamique économique.

Sur les différentes zones économiques intercommunales, plusieurs ventes de terrains ont été réalisées et nous sommes en contact avec d'autres porteurs de projets intéressés par nos sites. Ces implantations, créatrices d'emplois, mettent en évidence l'attractivité de notre Communauté de communes, dont les principaux atouts sont une bonne desserte routière, autoroutière et ferroviaire, la qualité des équipements et services, ainsi que le cadre de vie préservé dont bénéficient les habitants.

Plan de mobilité simplifié

Notre priorité est de maintenir et d'amplifier cette attractivité. Nous voulons, en particulier, permettre à chacun de pouvoir plus aisément se déplacer sur l'ensemble du périmètre communautaire, ainsi que vers les centres urbains alentour. Dans cette perspective, nous travaillons à l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié qui intégrera un diagnostic et définira les enjeux territoriaux. Ce document va accompagner le déploiement des mobilités douces (voies cyclables et pédestres...), des transports collectifs, ainsi que le recours au covoiturage et autres modes de mobilités solidaires.

Garantir la sécurité de la voirie

Nous sommes très attachés à maintenir nos routes en bon état, afin de garantir la sécurité de chacun dans ses déplacements. C'est pourquoi, nous avons choisi d'augmenter de 5% le budget dédié à la voirie, afin de réaliser l'ensemble des travaux programmés, malgré l'inflation qui affecte les prix des matériaux et des interventions.

Ces travaux seront suivis, à l'échelle du Bureau communautaire, par Georges Pavard, maire de Gesnes-le-Gandelin, qui vient d'être élu vice-président de la Communauté de communes en charge de la voirie. Celui-ci remplace Marcel Levesque, maire de Vivoin, qui a démissionné pour raisons de santé. Je veux remercier Marcel Levesque pour tout le travail accompli durant ces trois dernières années et saluer l'élection de Georges Pavard qui, à son tour, va arpenter le territoire, avec les techniciens communautaires.

Equipements sportifs, touristiques et médicaux

Face aux incertitudes économiques, notamment inflationnistes, le Conseil communautaire a voté, à l'unanimité, un budget marqué par une stabilité globale des postes de dépenses, à l'exception de la voirie et par le maintien des taux des taxes locales.

Notre volonté est de préserver l'équilibre de nos finances, tout en continuant à offrir aux habitants des équipements et des services de qualité. A la rentrée prochaine, les usagers du gymnase intercommunal

de Beaumont-sur-Sarthe pourront, ainsi, bénéficier de vestiaires et de sanitaires entièrement neufs. De même, nous avons budgété la rénovation indispensable de la toiture du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe, ainsi que l'aménagement de nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme à Beaumont-sur-Sarthe. Nous avons également inscrit le financement des premières études pour la création d'un complexe multisports à Maresché.

Nous nous apprêtons aussi à lancer les appels d'offres pour l'extension des locaux de la maison de santé à Fyé, afin de renforcer les équipements d'accueil de médecins et, conformément à nos priorités, maintenir l'offre de soins sur le territoire.

Le principal investissement du mandat demeure la construction de la nouvelle gendarmerie. Nous sommes dans la phase d'études de terrain, qui est toujours longue, mais incontournable. Celle-ci va s'achever prochainement et nous allons lancer les appels d'offres pour désigner les entreprises qui réaliseront les travaux.

Un été au Gasseau

Enfin, en ce début d'été, je vous encourage à parcourir le territoire de Haute Sarthe Alpes Mancelles, pour en apprécier le patrimoine bâti et naturel. Je vous invite, en particulier, à vous rendre au domaine intercommunal du Gasseau, à Saint-Léonard-des-Bois, pour découvrir les remarquables expositions, profiter des nombreuses activités sportives en place, applaudir les artistes qui se produisent chaque dimanche ou encore tester le nouveau sentier d'interprétation.

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Lundi de 9h à 12h
- Du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

Magazine d'informations de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Siège social : 2 rue Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe - Tel : 02 43 34 34 59 - www.cchautesarthealpesmancelles.fr
 Directeur de la publication : Philippe Martin - Comité de rédaction : Fabrice Goyer-Thierry, Lea Duval, Philippe Rallu, Claudine Menon •
 Coordination : Johan Vibert-Roulet, Sylvie Met-Péro, Laura Trocherie • Textes : MCComm, Emmanuel Chevreul • Crédits photos :
 MCComm, services de la communauté de communes, École de Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles, Jérémy Besnard
 Couverture, Communauté de communes 4CPS (Stéphane Lefevre), Freepik, Flaticon - Maquette et mise en page : Hastone & Ten •
 Impression : Imprimerie Auffret-Plessix, Mamears.

Un budget volontaire... et mesuré

Dans un contexte économique qui demeure incertain, où l'inflation reste soutenue, les élus communautaires ont voté, à l'unanimité, un budget qui garantit le maintien des services et préserve les investissements indispensables au développement du territoire.



Fonctionnement : hausse des dépenses de voirie

Les élus ont veillé, en priorité, à ne pas augmenter les dépenses de fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, ressources humaines...) qui sont établies à 10 millions d'euros.

« Nous ne subissons pas encore la hausse du coût des énergies, car nos contrats avec les fournisseurs d'électricité et de gaz ont été négociés avant le déclenchement du phénomène inflationniste. Cependant, leur renouvellement est prévu pour 2024 et nous devons anticiper une possible augmentation de ce budget l'an prochain, affirme Jean-Pierre Frimont, vice-président en charge des finances. Dès à présent, la collectivité doit faire face à l'augmentation des tarifs des matériaux et des prestations. » La Communauté de communes a dû également prendre en compte le relèvement de 3,5% du point d'indice des salaires. « Les charges de personnel représentent un montant de 2,4 millions d'euros par an, précise Jean-Pierre Frimont. En parallèle, nous nous

sommes logiquement attachés à stabiliser tous les autres postes de dépenses. »

Maintien des taux des taxes locales

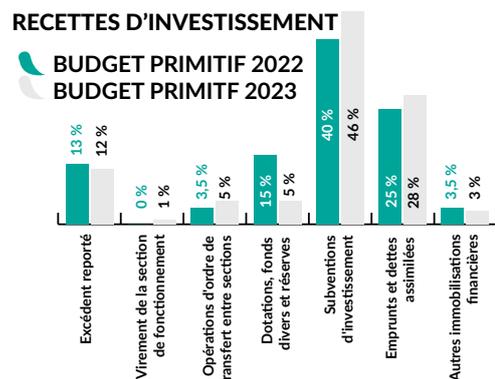
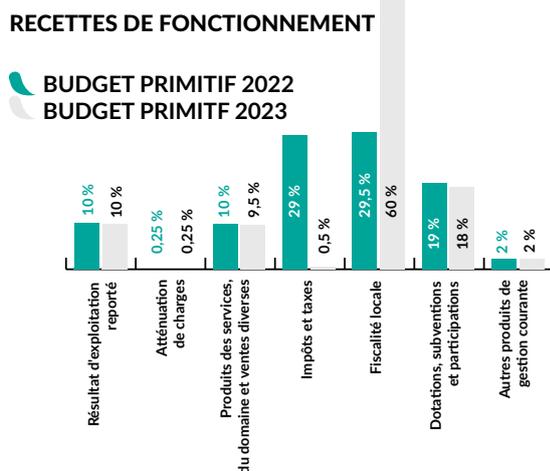
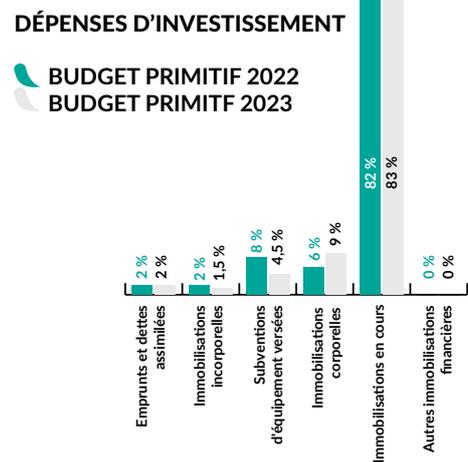
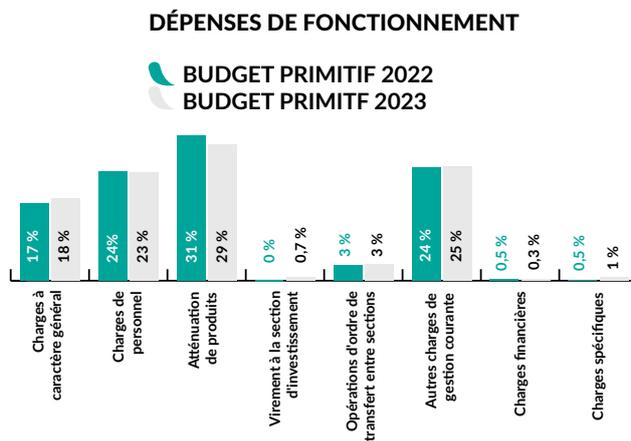
Ces dépenses supplémentaires sont en partie compensées par une hausse des recettes. Celle-ci est notamment liée à la revalorisation, par l'État, des valeurs locatives, qui se traduit par une hausse de 6 à 7% des bases d'imposition des taxes foncières. « Nous allons aussi obtenir une augmentation des recettes de TVA qui compense la suppression partielle de la Cotisation Foncière des Entreprises, poursuit Jean-Pierre Frimont. Grâce à ces dispositifs, imposés par les pouvoirs publics, nous avons pu maintenir le taux des taxes fiscales locales. »

Investissements : 2,5 millions d'euros investis cette année

Le budget d'investissement de la Communauté de communes s'élève à 7,4 millions d'euros. Plus de la moitié de cette somme (4,9 millions) est réservée à la

construction de la nouvelle gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe, qui s'étale sur plusieurs exercices budgétaires.

Pour cette année 2023, les principaux investissements qui seront réalisés ou engagés représentent un montant d'environ 2,5 millions d'euros. Ils comprennent la reconstruction des vestiaires et des sanitaires du gymnase de Beaumont-sur-Sarthe, la rénovation de la toiture du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe, l'extension des locaux de la maison médicale à Fyé et l'aménagement des nouveaux locaux de l'Office de Tourisme à Beaumont-sur-Sarthe. « Nous avons aussi budgété une étude de faisabilité pour la construction d'un complexe multisports à Maresché, précise Jean-Pierre Frimont. Ces dépenses sont en partie financées par l'obtention programmée de 3,4 millions d'euros de subventions, dont 2,6 millions pour la gendarmerie. »



Une belle dynamique économique communautaire

« Depuis début 2023, dans la continuité du travail mené toutes ces dernières années, le territoire connaît une belle dynamique économique, constate Philippe Rallu, premier vice-président en charge du développement économique. De nouveaux emplois vont ainsi être créés sur le territoire. »

15 parcelles (représentant une surface globale de 5 hectares) ont récemment été vendues à des porteurs de projets sur les 8 zones d'activités économiques de la Communauté de communes. De plus, des promesses de ventes ont été signées pour 10 parcelles

(8 hectares) et plusieurs autres ont été réservées, de même que 2 bâtiments.

Certaines de ces activités sont nouvelles, comme la micro-crèche à la Pitoisière. D'autres, qui étaient déjà installées sur le territoire, ont choisi de se déplacer vers les zones communautaires, plus spacieuses et plus accessibles, pour assurer leur ancrage. C'est notamment le cas du magasin LaMaison.fr et du commerce de motoculture Piednoir qui vont déménager à la zone d'activités La Promenade.

LA DYNAMIQUE DES ZONES D'ACTIVITÉS DE LA CCHSAM

Quelques parcelles restent à vendre : contacter la CCHSAM pour vos projets d'implantation

Taux d'utilisation à juin 2023

Village d'entreprises

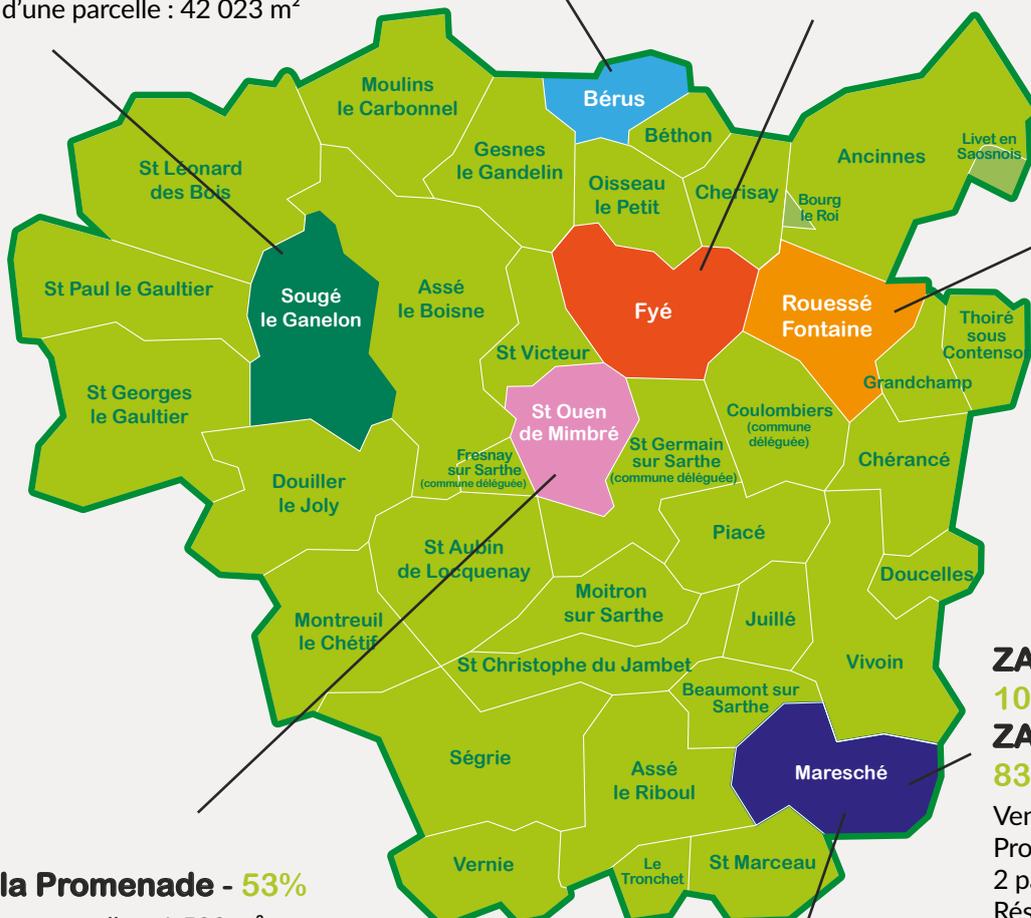
ZA du Gué Ory - 100%

Promesse d'une parcelle : 42 023 m²

ZA de Bérus - 95%

ZA de Fyé - L'Ouche St Pierre

100%



ZA de Rouessé Fontaine - 92%

Vente de 10 parcelles : 38 607 m²

ZA de La Pitoisière 1 - 100%

ZA de La Pitoisière 2 - 83%

Vente de 4 parcelles : 9 766 m²
 Promesse de vente de 2 parcelles : 6 692 m²
 Réservation d'une parcelle : 4 500 m²

ZA de la Promenade - 53%

Vente d'une parcelle : 1 509 m²
 Promesse de vente de 7 parcelles : 31 291 m²
 Rachat de l'imprimerie Fresnoise suite à liquidation

ZA de la Bassesse - 100%

Réservation pour achat de 2 bâtiments artisanaux et 2 parcelles

Adhésion au parc d'activités Maine Eco-Park

Reprise du bâtiment Les 3 Colombes (suite à liquidation)

Une nouvelle équipe au restaurant Les Trois Colombes

Le restaurant Les Trois Colombes, situé dans le parc d'activités Maine Eco Park de Maresché, à la sortie de l'autoroute A 28, a rouvert ses portes le 2 mai 2023. Le fonds de commerce a été racheté par Gérard Vincent, propriétaire de l'hôtel-restaurant La Barque à Beaumont-sur-Sarthe, et par son associée Noémie Liger. La Communauté de communes est propriétaire du bâtiment, qu'elle a fait construire.

Le restaurant est ouvert tous les midis, du lundi au samedi. Il propose un buffet d'entrées et de desserts à volonté, ainsi que plusieurs plats du jour. « Les Trois Colombes et La Barque sont deux établissements complémentaires. Le premier vise les professionnels, notamment les artisans et les routiers. Il convient aussi très bien à des amis qui ont envie de se retrouver dans un cadre agréable et simple. La Barque, dont l'activité est désormais concentrée sur le soir, correspond mieux aux attentes d'une clientèle familiale et d'affaires cherchant à se faire plaisir en prenant son temps, résume Gérard Vincent, qui travaille depuis 18 ans avec Noémie Liger. C'est la même équipe, de 6 à 7 salariés, qui officie alternativement sur les deux sites. »

Rachat du bâtiment de l'imprimerie fresnoise

Suite à la liquidation judiciaire de l'imprimerie Fresnoise, la Communauté de communes a racheté le bâtiment qui était occupé par cette entreprise sur la zone d'activités de La Promenade, à Saint-Ouen-de-Mimbré.

« Dans le cadre de la procédure judiciaire, le mandataire désigné par le tribunal de commerce est chargé d'évaluer et de vendre les biens de la société, notamment pour rembourser les créances de celles-ci. La Communauté de communes a négocié le rachat du bâtiment, explique Philippe Rallu. En parallèle, notre intercommunalité, qui était liée à l'imprimerie Fresnoise par un crédit-bail, a perçu une indemnisation 132 365 €, correspondant au montant des loyers dus par ce locataire à la Communauté de communes... »

Cette procédure a été actée par le tribunal et, par conséquent, la Communauté de communes redevient propriétaire de ce bâtiment professionnel, qu'elle proposera à la location. Ce local, d'une surface d'environ 700m², construit en 2009 sur une parcelle de 6 300m², présente l'avantage d'être en très bon état et prêt à l'emploi. Le long de la route La Hutte / Fresnay-sur-Sarthe, et à proximité de l'axe Alençon / Le Mans, il présente l'intérêt d'être situé à l'entrée d'une zone d'activités dynamique qui intéresse d'autres entreprises et offre à son occupant une bonne visibilité commerciale.



« À terme, j'envisage de développer un système de self-service qui nous permettrait d'ouvrir Les Trois Colombes à toute heure, poursuit le restaurateur, rappelant que ce restaurant a rejoint le réseau Relais Routiers qui est un gage de qualité auprès de tous les chauffeurs de poids lourds. Notre volonté est de faire vivre les lieux. »

Depuis sa réouverture, le restaurant des Trois Colombes attire déjà une clientèle nombreuse, bénéficiant d'un très bon bouche-à-oreille. « Nous allons continuer à communiquer pour mieux nous faire connaître. Nous souhaitons, surtout, gagner en visibilité », assure Gérard Vincent.

Deux nouvelles entreprises de charpente-couverture à La Pitoisière

Deux entreprises de couverture-charpente ont fait le choix de s'implanter sur la zone d'activités de La Pitoisière 2, à Maresché. JB Charpente, dirigée par Jacques Beaury et actuellement installée route de Belevant à Maresché, a déjà fait l'acquisition d'une parcelle de 3 000 m².

De son côté, Jérémy Besnard, est en phase d'acquisition d'un terrain d'une taille équivalente.

« Installé à Doucelles, où j'habite, je cherchais un terrain pour construire un bâtiment me permettant d'accompagner le développement de la société, explique Jérémy Besnard. J'ai entendu parler de cette parcelle à vendre. Je suis rentré en contact avec la Communauté de communes et nous avons facilement trouvé un accord. » La construction du nouveau local, de 400 m², devait démarrer d'ici la fin de l'année pour une ouverture au premier semestre 2024. « Ce nouvel emplacement, au milieu de cette zone dynamique, va aussi m'offrir une meilleure visibilité », poursuit Jérémy Besnard qui se réjouit de constater que d'autres entrepreneurs ont récemment fait également le choix de s'installer sur La Pitoisière.



Sécurité renforcée sur le Parc Aventures du Gasseau

Au cœur du parcours acrobatique dans les arbres, dans le but d'assurer la sécurité des usagers, la Communauté de communes a fait raccorder la grande tyrolienne, qui traverse une partie du domaine sur 120 m de long, à un nouveau pylône conforme à la nature du site classé.

« Jusqu'à présent, la tyrolienne était fixée à un arbre qui ne présentait plus les garanties indispensables au maintien de l'activité. Nous avons, par conséquent, fait réaliser ces aménagements avant le printemps pour assurer la réouverture du Parc Aventures du Gasseau dans des conditions optimales, explique Philippe Rallu, vice-président en

charge du développement touristique. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les services de l'État et l'association du Foyer rural des Alpes Mancelles, gestionnaire du Parc Aventures et locataire du site. Nous avons notamment veillé à respecter les codes de couleurs recommandés par la Commission des sites classés, pour limiter autant que possible l'impact visuel du pylône. »

Cet investissement de près de 40 000 € a été co-financé par le Conseil départemental de la Sarthe, pour 5 600 €, et par le Foyer rural des Alpes Mancelles pour 5 000 €.



Dès cet été, faites le Grand Tour du Domaine !

En partenariat avec le Parc naturel régional Normandie Maine, la Communauté de communes vient de faire aménager, au Gasseau, un nouveau sentier d'interprétation, long de 2,7 km et appelé "Le Grand Tour du Domaine". Partant des abords du parking, celui-ci conduit le visiteur vers les hauteurs du domaine, à travers des massifs forestiers peu fréquentés jusqu'alors.

Ce parcours, parfaitement adapté aux sorties scolaires et aux balades familiales, est parsemé de panneaux pédagogiques qui présentent les panoramas de la Vallée de la Sarthe, posent des regards sur le bocage, racontent la formation des paysages, et l'histoire géologique de la région...

« Ce circuit renforce encore l'attractivité du site », affirme Philippe Rallu, ajoutant que l'éclairage public et l'ensemble de la signalétique des chemins du Gasseau et des abords du domaine ont été rénovés pour une meilleure information des visiteurs. L'ensemble de ces aménagements ont été financés à 59% par le Parc naturel régional Normandie Maine, à 7% par le Conseil départemental de la Sarthe et, par conséquent, à 34% par la Communauté de communes.

Au cours de l'hiver prochain, la Communauté de communes prévoit également de rénover la grande cour d'entrée du domaine afin d'améliorer l'accueil du public.



DÉCOUVREZ LES PRODUITS LOCAUX À la Boutique Café-Nature !

Une quinzaine d'artisans, producteurs et créateurs locaux exposent et vendent leurs produits alimentaires (confitures, glaces, miel, condiments, bières, jus...), objets d'art, savons, bijoux, céramiques... au sein de la Boutique Café-Nature. Pour la seconde année, ces professionnels sont venus à la rencontre du public lors de l'ouverture de la saison, le 16 avril pour une journée d'échanges très conviviale.

De cette boutique vous ne repartirez pas les mains vides ! La terrasse est le lieu idéal pour prendre un verre et déguster une glace, notamment pendant les concerts des Beaux Dimanches après-midi.

Une saison culturelle sur tous les tons et de toutes les couleurs



Chaque année, le domaine du Gasseau accueille de nombreux artistes (musiciens, peintres, sculpteurs, photographes...) qui séduisent tous les publics, avertis ou néophytes.

JUSQU'AU 31 AOÛT, la grande exposition annuelle est consacrée à la street-artiste mancelle Kar_Le_Gou. Celle-ci utilise une large palette d'outils et de techniques artistiques pour façonner des personnages aux formes fragmentées, qui saisissent notre attention et suscitent immédiatement un sentiment d'intimité, voire d'empathie. Très attentive à son époque, ses œuvres résonnent souvent avec l'actualité.

Entrée gratuite.



JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE, Centenaire des 24 Heures du Mans oblige, une exposition de photos inédites de pilotes automobiles, prises par Maurice Migniau, photographe professionnel sarthois, sont à découvrir dans le pigeonnier et dans le bourg de Saint-Léonard-des-Bois.

Entrée gratuite.



JUSQU'AU 27 AOÛT, chaque dimanche à partir de 16h30, un concert gratuit est proposé dans la cour du Gasseau. Au programme cette saison : du rock, du folk, du jazz, de la chanson française, des musiques du monde... que du bon son... pour tous les goûts ! Une découverte par semaine !



VISITEZ LE JARDIN POUR MIEUX CULTIVER LE VÔTRE !

Six visites du jardin pédagogique sont organisées cet été, chaque mercredi de juillet, ainsi que les mercredis 2 et 30 août. Trois thématiques sont proposées : la permaculture, les plantes médicinales, le jardin autosuffisant.

*Visites gratuites, sur réservation
au 02.43.34.34.44.*

UN SALON DU BIEN-ÊTRE **les 23 et 24 septembre**

Rendez-vous désormais incontournable de la fin de saison sur le domaine, un nouveau salon du bien-être est organisé par la Maison du Gasseau les 23 et 24 septembre. Au programme : conférences, ateliers, soins énergétiques. Vous trouverez la liste des intervenants et professionnels présents à partir du 20 août à la Boutique Café-Nature.

Office de Tourisme des Alpes Mancelles Trois sites pour accueillir les visiteurs et les habitants

À **Fresnay-sur-Sarthe**, à **Beaumont-sur-Sarthe** et à **Saint-Léonard-des-Bois**, les équipes de l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles accueillent les touristes et les habitants. Elles les informent au sujet des nombreuses activités, équipements et hébergements du territoire. Les conseillères et conseillers en séjour aident chaque interlocuteur à préparer son séjour, proposent une abondante documentation et organisent diverses animations pour découvrir le territoire.

À **Saint-Léonard-des-Bois**, pour la deuxième année consécutive, un bureau saisonnier est ouvert au cœur de la commune. Un conseiller est présent 7 jours sur 7 en juillet et en août, puis les mercredis, samedis et dimanches de septembre. Initié avec succès en 2022, ce service répond à la demande croissante des vacanciers qui, chaque année, sont toujours plus nombreux à séjourner dans le village.



À **Beaumont-sur-Sarthe**, face à l'impossibilité d'accueillir désormais le public dans l'ancien bâtiment de l'Office de Tourisme, un nouveau local a été provisoirement aménagé dans un bâtiment mis à disposition par la commune, place de la Libération, à proximité de la mairie. D'ici l'été prochain, des bureaux plus fonctionnels et plus spacieux seront aménagés par la Communauté de communes dans un bâtiment proche, dont elle a déjà fait l'acquisition.



À **Fresnay-sur-Sarthe**, l'extension des locaux, réalisée il y a un an, permet de proposer, tout au long de l'année, encore plus de documentation, mais aussi une large gamme de produits du terroir, ainsi que des expositions.





La prise de compétence "Mobilité" donne à la Communauté de communes la possibilité d'agir sur :

- Le Transport À la Demande (TAD)
 - Les mobilités actives (marche, vélo...)
 - Les mobilités partagées (covoiturage, autopartage)
 - Les mobilités solidaires (pour les personnes économiquement et (ou) socialement vulnérables)
- En complément des actions gérées par la Région des Pays de la Loire.



Les finalités d'un Plan de Mobilité Simplifié

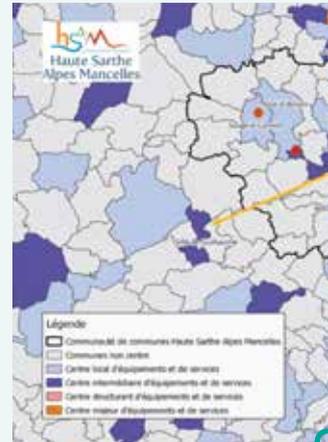
- Garantir le droit à la mobilité pour tous, dans le respect d'un développement équilibré et durable ;
- Travailler à l'échelle de tout le territoire en intégrant les spécificités de ce territoire ;
- Articuler les actions en tenant compte des déplacements vers les territoires voisins ;
- Favoriser la mobilité durable et solidaire ;
- Prendre en compte les enjeux transversaux : urbanisme, qualité de l'air...

Le diagnostic s'est appuyé sur :

- Le projet de territoire ;
- Les **236 réponses** au questionnaire "Mobilité" en direction des habitants ;
- Une enquête réalisée auprès des usagers des gares de La Hutte / Coulombiers et Vivoin / Beaumont-sur-Sarthe ;
- Des rencontres avec les entreprises, les représentants du club d'entreprises de la Haute Sarthe, ainsi qu'une enquête auprès des salariés d'Eiffage et Hutchinson ;
- Des échanges avec l'ensemble des maires des **38 communes** de la Communauté de communes ;
- Les réflexions d'un groupe de travail "Mobilité" composé d'élus communaux et d'un groupe de travail "Mobilité solidaire" ;
- Les réflexions d'un Comité des partenaires composé d'élus, d'associations locales, de représentants d'entreprises, de la sphère sociale et de l'emploi, des habitants... ;
- Des réunions avec des acteurs de la mobilité et de l'environnement (dont le Cerema), ainsi que des échanges avec des experts du Département et de la Région.

Quelques points forts

Deux axes s
Le-Mans /Alençon et Sill



Deux lignes de car Aléop à connecter aux gares.



La présence de 2 gares : un atout à valoriser.

Diagnostic complet à retr
ou sur deman

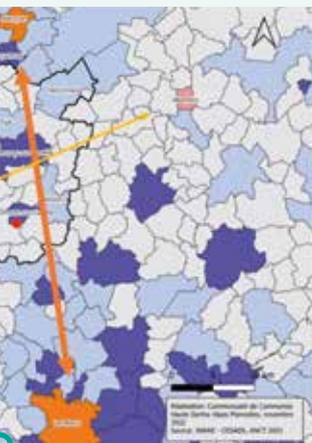
Résultat de l'enquête mobilité auprès des habitants (236 réponses) Quels modes de déplacements pour aller au travail ?

- | | |
|-------------------|------------------------------|
| Voiture | Covoiturage |
| Train | Marche |
| Vélo traditionnel | Deux roues motorisés |
| | Vélo à assistance électrique |

Communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Simplifié de Mobilité. Elle a défini l'ensemble des actions qui lui permettront de développer des nouvelles offres de mobilité adaptées aux besoins de la population et des enjeux environnementaux. Cette stratégie a été adoptée lors du Conseil communautaire du 3 juillet 2023. Elle sera soumise à l'Assemblée communautaire pour une validation au premier semestre 2024.

du diagnostic partagé

Structurants :
Fresnay-sur-Sarthe / Mamers



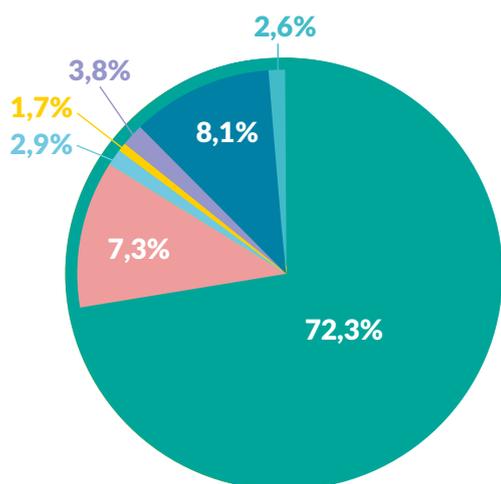
Des aménagements cyclables inexistant pour les trajets du quotidien et des initiatives isolées pour les piétons.

La Mobilité comme levier d'attractivité pour les entreprises.



Une utilisation de la voiture incontournable : un potentiel exploitable pour l'essor du covoiturage.

Plus d'informations sur le site CCHSAM
pour aller à l'accueil



Des initiatives communales

- Navette et aide au permis de conduire à Fresnay-sur-Sarthe
- Service de taxi à Bérus
- Bornes de recharge pour véhicules électriques



La fréquentation journalière des gares de La Hutte / Coulombiers et Vivoin / Beaumont-sur-Sarthe

Nombre de TER par gare et par jour pour Le Mans et Alençon

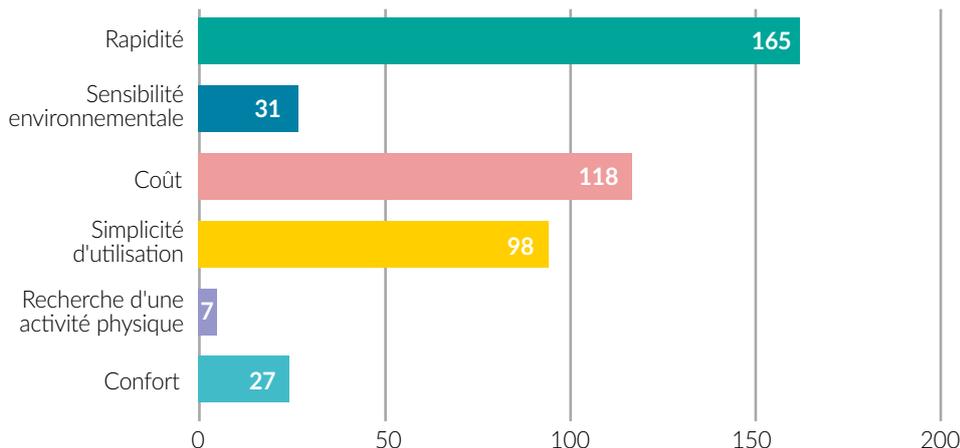
La Hutte / Coulombiers : 18 (10 vers Le Mans et 8 vers Alençon)

Vivoin / Beaumont-sur-Sarthe : 25 (13 vers Le Mans et 12 vers Alençon)

	Gare La Hutte / Coulombiers	Gare de Vivoin / Beaumont-sur-Sarthe
Nombre de montées sur une semaine	200	495
Nombre de descentes sur une semaine	188	476

Source : comptage BVA pour la Région des Pays de la Loire - automne 2021.

Lorsque vous avez le choix, quels sont vos critères pour sélectionner un mode de déplacement ?



Piscines communautaires Des équipements de qualité pour accueillir les publics

Comme chaque été, les piscines de Fresnay-sur-Sarthe et de Beaumont-sur-Sarthe, ouvrent leurs portes au public tout l'été.

Gérés par la Communauté de communes, ces deux équipements ont de nouveau bénéficié de travaux d'entretien afin d'accueillir les nageurs dans les meilleures conditions possibles. Une pompe à chaleur a notamment été installée à la piscine de Fresnay-sur-Sarthe, pour remplacer le dispositif de chauffage devenu obsolète. Cet investissement, de 31 700 € TTC, permet à la collectivité de diminuer significativement la consommation énergétique du site. « Nous avons également fait l'acquisition d'un robot dédié au nettoyage du bassin, afin d'économiser l'eau et d'en améliorer la qualité, tout en optimisant le travail des équipes », affirme Fabrice Goyer-Thierry, vice-président en charge de la gestion des équipement sportifs et culturels.

Pour assurer la gestion quotidienne et l'entretien de ces équipements de loisirs, la Communauté de communes a fait appel à des jeunes du territoire, leur donnant l'occasion, pour certains, de connaître leur première expérience professionnelle. Fabrice Goyer-Thierry souligne également le recrutement de Fabrice Crenier au poste de maître-nageur à la piscine de Fresnay-sur-Sarthe. Celui-ci effectue sa première saison sur le site fresnois, dont la capacité d'accueil est de 375 personnes.



Ici aux côtés des agents de la Communauté de communes et de Fabrice Goyer-Thierry, vice-président, Clémence, Justine, Chloé, Anaïs, Maxence, Noryaël forment une partie de l'équipe de la piscine de Fresnay-sur-Sarthe.

Horaires d'ouverture jusqu'au 3 septembre

À Fresnay-sur-Sarthe

Lundi, mercredi, jeudi et dimanche >

de 10h à 12h et de 15h à 19h

Mardi > de 15h à 18h30

(réservé aux adultes de 18h30 à 19h30)

Vendredi > de 10h à 12h et de 15h à 18h30

Samedi > de 15h à 19h

À Beaumont-sur-Sarthe

Du lundi au samedi > de 14h30 à 20h

Dimanche > de 14h30 à 19h30



Gymnase de Beaumont-sur-Sarthe La rénovation des vestiaires s'achève

Les nouveaux vestiaires et sanitaires du gymnase de Beaumont-sur-Sarthe seront opérationnels à la rentrée de septembre prochain, offrant aux usagers du site des équipements modernes et très fonctionnels.

Le nouveau bâtiment est ainsi composé de deux parties exactement similaires comprenant, chacune, une pièce pour s'habiller et 9 douches. « Pour mener à bien cette opération, nous avons démolli les anciens vestiaires et sanitaires pour reconstruire, sur le même emplacement, des équipements neufs, adaptés aux normes les plus récentes et répondant aux attentes des clubs sportifs et des scolaires », explique Jean-Louis Clément, vice-président en charge des bâtiments et équipements.



EQUIPEMENTS SPORTIFS
Deux nouvelles
opérations inscrites
au budget

En
Bref

Le Conseil communautaire a inscrit, au budget de la collectivité, deux nouveaux investissements dans le domaine sportif :

- La réfection de la toiture du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe ;
- Une étude de faisabilité en vue de la construction d'un bâtiment multisports à Maresché. « Notre objectif est de recenser les besoins des associations locales. Nous allons donc travailler avec ces dernières, en nous attachant les services d'un cabinet d'architecte », précise Fabrice Goyer-Thierry.

PORTRAIT

Georges Pavard, maire de Gesnes-le-Gandelin et nouveau vice-président de la Communauté de communes en charge de la voirie



Jeudi 25 mai, Georges Pavard, a été élu au poste de vice-président en charge de la voirie. Il succède à Marcel Levesque, maire de Vivoin, démissionnaire.

Élu municipal depuis 2008

Georges Pavard est ce que l'on appelle un "enfant du pays". Né à Gesnes-le-Gandelin, il est toujours resté attaché à sa commune natale, même lorsque sa carrière professionnelle de cadre commercial le conduisait à voyager à travers la France et à l'étranger. « *Je me suis beaucoup impliqué, avec un réel plaisir, dans la vie associative et sportive locale. J'ai joué dans le club de football communal... Et aujourd'hui encore, je pratique la pétanque, la course à pied au sein du club La Foulée Gesnoise et je suis membre de Générations Mouvement* », explique Georges Pavard. Naturellement, cette implication dans la vie locale l'a conduit à s'intéresser à la vie municipale. Élu conseiller municipal en 2008, il devient adjoint au maire en 2014, puis maire en 2020.

Membre de la Commission voirie dès la création de la Communauté de communes

« *Dans ce cadre, je me suis rapidement intéressé à la gestion des routes, à la fois au sein de la commune, où j'ai exercé la fonction d'adjoint à la voirie de 2014 à 2020 et à la Communauté de communes, où j'ai siégé dans la Commission voirie dès sa création en 2017, poursuit le maire de Gesnes-le-Gandelin. Aussi, lorsque le poste de vice-président communautaire à la voirie s'est retrouvé vacant, j'ai spontanément fait acte de candidature auprès du Conseil communautaire, d'autant que je viens de prendre ma retraite et que, par conséquent, je dispose de plus de temps à consacrer aux fonctions électives.* »

Préparer le renouvellement des marchés

Dès son élection, le nouveau vice-président s'est réuni avec le président et le directeur général des services de la Communauté de communes, pour prendre pleinement connaissance des dossiers. Puis, il a rencontré les deux techniciens, qui gèrent chacun une partie du territoire communautaire et possèdent une excellente connaissance du terrain. « *Le premier dossier important à traiter est le renouvellement de tous les marchés de*

prestations (interventions sur la chaussée, élagage, entretien des fossés et des bernés...) qui arrivent à échéance à la fin de cette année. Avec mes collègues élus et les agents de la Communauté de communes, nous allons préparer les appels d'offres, puis étudier avec précision les réponses pour choisir les entreprises qui réaliseront les chantiers. Notre premier objectif est de maintenir la qualité de service, tout en préservant l'équilibre budgétaire de la collectivité. Dans cette perspective, il est important que nous échangions dans un esprit de concertation et avec sérénité. »

Suivi des chantiers, rénovation des ouvrages d'arts, fourrière animale

En parallèle, Georges Pavard est attentif à la bonne exécution du programme de travaux. Celui-ci a été établi cet hiver par la



Commission communautaire, dans laquelle toutes les communes sont représentées.

« *La majorité de ces chantiers est planifiée pour ce début d'été et à la rentrée* », précise le vice-président. Pour la première fois cette année, suite à une étude réalisée

en 2022, la Communauté de communes a également ouvert une enveloppe supplémentaire (50 000 €) dédiée à la rénovation des ouvrages d'arts (ponts, passerelles...). « *L'entretien de ces équipements fait partie des compétences communautaires et nous devons veiller à ne jamais faire courir de risques aux usagers.* »

Enfin, Georges Pavard rappelle qu'il a aussi en charge la gestion des fourrières animales. « *Deux contrats de délégation sont passés avec deux prestataires. Nous pouvons nous appuyer sur le professionnalisme de ces entreprises* », affirme le vice-président.



Une nouvelle professionnelle au centre de santé



Au mois de mai, Chloé Masson, médecin généraliste, est venue renforcer l'effectif du centre de santé de Fresnay-sur-Sarthe / Sougé-le-Ganelon. Salariée de la Communauté de communes, elle consulte 20 heures par semaine, le lundi après-midi, le mercredi et le vendredi. « Cette nouvelle praticienne nous a été présentée par l'intermédiaire des deux jeunes médecins exerçant déjà sur le site, Amélie Laurens et Valentin Laot. Ensemble, ces professionnels forment une équipe cohérente, solidaire et dynamique, au service de la population », souligne Yves Gérard, vice-président en charge de la santé.

L'extension de la maison médicale de Fyé va s'engager



Le chantier d'extension de la maison médicale de Fyé devrait s'engager à la rentrée de septembre. Dès à présent, le permis de construire a été approuvé et la procédure d'appel d'offres, permettant de choisir les entreprises qui effectueront les travaux, est en cours.

Cet investissement communautaire prévoit la création de deux nouveaux cabinets, aménagés pour des professionnels médicaux ou paramédicaux. L'opération inclut l'agrandissement du parking, afin de pouvoir accueillir plus d'usagers et répondre, ainsi, à une demande croissante.



ENVIRONNEMENT



Gestion des déchets

Communiquer pour encourager le tri

Depuis le début de ce mandat, d'importants investissements ont été réalisés par la Communauté de communes afin que tous les habitants disposent d'équipements de qualité et de proximité pour trier leurs déchets. En ce sens, trois déchetteries, réparties sur l'ensemble du périmètre communautaire (à Saint-Ouen-de-Mimbré, Beaumont-sur-Sarthe, Ancinnes / Bourg-le-Roi), sont désormais ouvertes et garantissent à chacun la possibilité de déposer ses déchets sur un site adéquat 6 jours sur 7. De même, de nouveaux conteneurs ont été installés pour mieux assurer la propreté des Points d'Apport Volontaire. Aujourd'hui, la priorité des élus est d'inciter les habitants à améliorer encore la qualité du tri. « Dans ce but, je souhaite que nous renforçons nos actions de communication autour des consignes de tri », affirme Lea Duval, vice-présidente en charge de la gestion des déchets, qui souligne l'importance de diminuer la production de déchets.

Renforcer le recyclage des biodéchets

Les biodéchets sont les déchets biodégradables non dangereux issus du jardin et de la cuisine. Ceux-ci représentent encore un tiers du contenu de nos poubelles ! C'est pourquoi la loi impose qu'à partir du 1^{er} janvier 2024 chaque citoyen puisse disposer d'une solution pour trier ses biodéchets. Dans ce but, la Communauté de communes, dans les limites de son budget, va continuer à proposer régulièrement des composteurs individuels. Les foyers intéressés doivent s'inscrire auprès des services communautaires.

A TRIER



A JETER



* Les bouchons en plastique peuvent également être donnés aux associations locales qui en font la collecte.

* Uniquement les bouchons métalliques sont à mettre dans le conteneur jaune plastique, métal, papier-carton



France Services élargit son public

Dans ses locaux de Fresnay-sur-Sarthe, 2 rue Abbé Lelièvre, lors de ses permanences, dans les centres sociaux de Beaumont-sur-Sarthe et Oisseau-le-Petit, ou encore sur les manifestations locales, l'équipe de France Services, composée d'Agathe Hiron et Lauriane Poivet, vient en aide à un public toujours plus nombreux.

« En 2022, Agathe et Lauriane ont accompagné 6 076 demandes, soit deux fois plus qu'en 2021, et ont reçu 24 à 25 personnes par jour en moyenne, contre 19 l'année précédente, souligne Stéphanie Bouquet, vice-présidente en charge de France Services. Ce résultat remarquable est le fruit de la dynamique déployée par les deux agents du service qui sont toujours à l'écoute, disponibles et adaptent leur offre aux besoins. Elles ont la volonté d'aller à la rencontre des publics pour mieux faire connaître France Services et ainsi soutenir un plus grand nombre d'habitants dans leurs démarches administratives et numériques. »

Ainsi, comme l'an passé, France Services disposera d'un stand sur le comice agricole à Cherisay qui se déroulera le 2 septembre.

Agathe Hiron et Lauriane Poivet envisagent également d'élargir leur rayon d'action, pour répondre aux demandes. Elles envisagent notamment de prolonger la collaboration qu'elles ont engagée en 2022 avec les secrétaires de mairie et qui se traduit déjà par l'édition régulière d'une lettre électronique d'information, L'Actu France Services, dédiée aux collectivités du territoire.

France Services souhaite aussi renforcer sa coopération avec la Mission Locale pour se rapprocher des publics jeunes les plus isolés.

L'État participe, pour moitié, au financement de ce service de proximité, qui vient en appui des services publics et est géré par la Communauté de communes.

France Services est gratuit et ouvert à tous. Sur rendez-vous au 02.43.33.33.99.



La conseillère numérique poursuit ses permanences

Conseillère numérique pour le territoire de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, Charlène Bossard a pour mission d'aller au-devant des habitants pour les aider à s'approprier les outils informatiques et numériques. Pour cela, la conseillère numérique assure des permanences régulières dans plusieurs communes du territoire. Elle assure ses fonctions dans le cadre d'une convention signée entre la Communauté de communes et le Conseil départemental de la Sarthe, qui est son employeur.

Vous pouvez retrouver toutes les dates de permanences sur le site de la Communauté de communes : www.cchautesarthealpesmancelles.fr

À la Maison de Pays, de nouveaux locaux pour accueillir le public

Au début de l'été, la Communauté de communes a réorganisé l'agencement de ses locaux.

Elle a réaménagé les anciens bureaux du Trésor Public, au rez-de-chaussée de la Maison de Pays, 2 rue de l'Abbé Lelièvre à Fresnay-sur-Sarthe, pour y installer l'accueil du public (jusqu'alors au 1^{er} étage

du même bâtiment), ainsi que le service de gestion des déchets.

Cette nouvelle organisation améliore l'accessibilité du public aux services communautaires. Elle permet également d'assurer de meilleures conditions de travail aux agents et de se préparer à de nouvelles prises en charge de compétences.



Actions sociales

Le centre social Escale à la rencontre des jeunes

Le centre social Escale porte une action en direction de la jeunesse sur l'ensemble du territoire communautaire, en lien avec les objectifs et les financements de la Communauté de communes et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe.

Lucy Cottin occupe désormais le poste de référente Jeunesse avec pour mission d'aller à la rencontre des jeunes, à l'échelle de la Communauté de communes, pour les accompagner dans le développement et la gestion de leurs projets. « *Mon rôle est d'encourager les jeunes à prendre des initiatives et des responsabilités, de les conseiller, de les encadrer, mais surtout pas de faire les actions à leur place* », résume Lucy Cottin, qui travaille depuis 20 ans au centre social et, par conséquent, est bien connue des jeunes et leur famille.

Déjà plusieurs séjours en préparation

En binôme, avec les animateurs des centres sociaux Georges Rouault de Beaumont-sur-Sarthe et Haute Sarthe de Oisseau-le-Petit, Lucy Cottin est présente, une fois par semaine sur le temps du midi, au sein des collèges de Beaumont-sur-Sarthe, Fresnay-sur-Sarthe et Moulins-le-Carbonnel. Elle a su y établir un contact privilégié et tisser de véritables relations de confiance avec les élèves. Grâce à ces échanges, plusieurs initiatives sont en train de



De gauche à droite : Lucy Cottin, référente jeunesse, et sa collègue Clémence Fouilleul, animatrice de l'Espace Jeunes

se concrétiser : séjours à la mer, au parc Astérix, au Futuroscope, au festival des jeux de Parthenay... Pour financer l'un de ces voyages, les jeunes ont, par exemple, cuisiné et vendu des hamburgers.

Lucy Cottin est également allée rencontrer les jeunes de Saint-Georges-le-Gaultier avec lesquels elle a mis en place une sortie. Elle intervient aussi à l'Espace Jeunes de La Bassesse, à Saint-Ouen-de-Mimbré, aux côtés de l'animatrice Clémence Fouilleul, qui propose des animations pédagogiques et préventives pour les 12/17 ans. « *À la rentrée, nous ouvrirons également une permanence au collège d'Ancinnes et je prévois de me rendre sur d'autres communes* », poursuit Lucy.

« *Notre objectif est de travailler sur l'autonomie des jeunes de 12 ans et plus, de faciliter leur insertion sociale, de les sensibiliser à des problématiques citoyennes comme le développement durable, ajoute Nathalie Blouet, directrice d'Escale. Aller hors les murs, à leur rencontre, permet de toucher un plus large public, d'être plus encore à leur écoute pour répondre plus précisément à leurs besoins.* »

Près de 600 jeunes au Forum des métiers et Formations Sarthe Nord

Le 2^{ème} Forum des métiers et Formations Sarthe Nord s'est déroulé mardi 7 février 2023 à Sillé-le-Guillaume, salle Maurice Termeau.

Ce forum de proximité était organisé par les communautés de communes Champagne Conlinoise et Pays de Sillé, Haute Sarthe Alpes Mancelles et Maine Saosnois, avec l'appui de la Région des Pays de la Loire, et en partenariat avec la Mission locale Sarthe Nord, les deux clubs d'entreprises de la Haute Sarthe et du Maine Saosnois et l'Éducation Nationale, dont les soutiens ont été déterminants. De même, il a bénéficié de la forte mobilisation des établissements scolaires et de la participation du Centre d'Information et d'Orientation. Chaque communauté de communes a financé ce forum à hauteur de 2 123 €. La Région des Pays de la Loire a pris en charge la réalisation du support d'accueil, qui pourra être utilisé sur d'autres forums.



L'objectif de cette journée était d'offrir, aux élèves des classes de 3^{ème} du territoire, ainsi qu'à plusieurs jeunes en insertion, l'opportunité d'échanger avec des responsables d'entreprises et d'organismes de formation, pour leur permettre de préciser leur orientation professionnelle.

Chaque jeune a pu suivre son parcours "sur mesure" et rencontrer les entreprises et organismes sélectionnés, en s'aidant d'un livret d'accueil. Grâce à la collaboration avec les collèges, le forum était construit par secteur d'activités, en fonction des centres d'intérêts des jeunes. Des animations et des démonstrations étaient également proposées.

Au total, 560 jeunes, issus de 8 collèges du Nord Sarthe, d'un lycée professionnel et de la Mission locale Sarthe Nord, ont pu échanger avec 35 professionnels et 30 représentants d'organismes de formation. Une très grande majorité d'entre eux a fait part de sa satisfaction, affirmant que le Forum leur a apporté des réponses concrètes, les a aidés dans leur orientation, leur faisant même découvrir des métiers qu'ils ne connaissaient pas. Les jeunes ont



souligné la qualité de l'organisation et l'écoute des professionnels.

« *Cet événement doit sa réussite à l'investissement de tous les professionnels et bénévoles. Nous tenons à remercier les entreprises qui se sont mobilisées pour que ce forum soit une réussite* », souligne Philippe Rallu, vice-président.

Dès à présent, la Communauté de communes et ses partenaires se projettent vers le prochain Forum, qui devrait avoir lieu à l'automne 2024.

Le syndicat se structure

Depuis la loi NOTRE* de 2015, la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoirement exercée par les communautés de communes. Dans une logique d'efficacité et de mutualisation des moyens, les élus de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles ont fait le choix de déléguer cette compétence au Syndicat mixte du bassin versant de la Sarthe Amont qui a officiellement été créé, par arrêté préfectoral, le 1^{er} octobre 2022. Cette nouvelle structure, dont la Communauté de communes est l'un des membres fondateurs, est opérationnelle.

« Le Syndicat mixte du bassin versant de la Sarthe Amont s'étend sur cinq intercommunalités : Haute Sarthe Alpes Mancelles, Le Mans Métropole, Champagne Conlinoise et Pays de Sillé, Maine Cœur de Sarthe et Maine Saosnois. Ce périmètre recouvre le cours de la rivière Sarthe, entre le département de l'Orne et Le Mans, ainsi

que l'ensemble de ses affluents sur ce parcours. Il s'agit d'un territoire cohérent et global, qui permet au syndicat d'agir en amont sur tout le réseau qui alimente la Sarthe », explique Pascal Delpierre, président de ce syndicat et conseiller communautaire délégué à la GEMAPI.

Deux premiers recrutements

Dès le mois d'octobre dernier, les élus délégués du syndicat, qui représentent les différentes collectivités adhérentes, ont élu leurs instances dirigeantes (voir ci-dessous). Puis, ils ont recruté une chargée de mission, Enora Berthou, ainsi qu'une secrétaire à temps partiel, Graziella Gimonet. Ces salariées sont, dès à présent, installées dans des bureaux situés au 3^{ème} étage de la Maison de Pays, 2 rue de l'Abbé Lelièvre à Fresnay-sur-Sarthe. « Nous collaborons étroitement avec les agents de la Communauté de communes, qui travaillent dans le même bâtiment », précise Pascal Delpierre, rappelant que la moitié du périmètre couvert par le syndicat est situé sur le territoire Haute Sarthe Alpes Mancelles.

« Notre mission est de garantir le bon état écologique des cours d'eau et de préserver la biodiversité, en assurant les travaux d'entretien et de réhabilitation nécessaires », résume Pascal Delpierre.

* Nouvelle Organisation Territoriale de la République



LE SYNDICAT
EN CHIFFRES

5 intercommunalités

141 452

habitants

11 communes

988 km²

Comment est piloté le syndicat mixte ?

Le Conseil d'administration du syndicat est composé de 15 élus (et autant de suppléants) qui représentent les cinq intercommunalités adhérent à la structure.

La répartition des représentants par collectivité a été définie suivant deux critères : la superficie couverte par le syndicat et le nombre d'habitants concernés.

La Communauté de communes (Cdc) Haute Sarthe Alpes Mancelles est représentée par 5 élus, tout comme Le Mans Métropole. 2 élus sont issus des Cdc de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé et de Maine Cœur de Sarthe tandis que la Cdc Maine Saosnois dispose de 1 représentant élu.

Dès sa première réunion, ce Conseil d'administration a élu un bureau de 7 membres dont un président, Pascal Delpierre, ainsi que deux vice-présidents : Alain Besnier (Cdc Maine Cœur de Sarthe - maire de Montbizot) et Olivier Bertolino (Le Mans Métropole - élu de La Milesse).

Comment est financé le syndicat ?

En 2023, le budget annuel de fonctionnement du syndicat est de 350 000 €.

La masse salariale du syndicat est financée à 60 % par l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Les travaux sont financés à 50% par l'Agence de l'eau et à 30 % par la Région des Pays de la Loire.

Le reste à charge est financé par les 5 intercommunalités adhérentes, ce qui représente la somme de 120 000 € pour cette année 2023.

La Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles abonde ce budget à hauteur de 41 665 €. Cette somme est prélevée sur le budget principal de l'intercommunalité ; les élus ayant pris la décision de ne pas lever la taxe GEMAPI.

Focus
sur...



Enora Berthou, chargée de mission GEMAPI du Syndicat mixte du bassin versant de la Sarthe Amont depuis le 1^{er} avril 2023

Installée dans les Alpes Mancelles depuis un an, elle travaillait jusqu'à présent, dans le cadre d'un service civique, pour l'antenne mancelle du CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural). « Il s'agit de mon premier emploi », se réjouit Enora Berthou, diplômée de l'école supérieure d'agro-développement international d'Angers et dont le mémoire de fin d'études portait sur la gestion de l'eau en agriculture. Ce poste inclut la gestion administrative du syndicat, ainsi que les études, la mise en place et le suivi des travaux sur les cours d'eau. »

Dans un premier temps, Enora Berthou s'est fixée pour objectif de reprendre l'ensemble des études déjà réalisées sur les rivières comprises dans le périmètre du syndicat. « Je vais les analyser et les compléter si nécessaire. Ce premier travail doit permettre aux élus de hiérarchiser les priorités et de définir un programme d'interventions pour les prochaines années. »



Une coopération renforcée avec le Conservatoire d'Alençon

Au cours d'une année scolaire riche en événements et en initiatives, l'École de Musique Danse Théâtre (EMDT) Haute Sarthe Alpes Mancelles a notamment renforcé sa coopération avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Alençon, « qui est le pôle ressources de notre école », précise Laurent Rameau-Beunache, directeur de l'EMDT.

À deux reprises, sur le temps d'un week-end, deux stages ont ainsi rassemblé des élèves et des professeurs de l'EMDT et du Conservatoire à Rayonnement Départemental, dans les locaux du conservatoire, à Alençon. Le premier était dédié aux instruments à cordes et le second aux musiques amplifiées. « Ces deux rencontres ont obtenu un beau succès, regroupant jusqu'à 20 participants par



session, souligne Laurent Rameau-Beunache, ajoutant que à leur tour, le 30 juin, élèves et professeurs alençonnais sont venus jouer sur notre territoire avec nos musiciens. »

Ayant également pour mission d'aller à la rencontre des habitants et d'animer le territoire l'École de Musique Danse Théâtre a participé, le 27 juin, au spectacle de l'école de Ségrie à travers une prestation proposée par le groupe de musiques amplifiées.



Le chant au cœur des projets

Divers projets se développent autour du chant au sein de l'EMDT.

Les chorales de Beaumont-sur-Sarthe et d'Ancinnes multiplient les échanges.

À Fresnay-sur-Sarthe, sous l'impulsion d'une chanteuse lyrique que se produit régulièrement dans les locaux de l'école, la chorale prévoit d'offrir un concert de Noël à Saint-Léonard-des-Bois le 10 décembre prochain. Les classes de chant et de percussions envisagent aussi de participer au carnaval du centre social Escalé au printemps 2024. « De plus, nos chanteurs et musiciens accompagneront la chorale Ophélia pour le concert qui sera organisé lors de la venue du comité de jumelage de la ville allemande de Bassum à Fresnay-sur-Sarthe », affirme Laurent Rameau-Beunache, qui lance un appel aux volontaires.

Une nouvelle année pour l'Orchestre à l'école, à Vivoin

Le dispositif "Orchestre à l'école" est prolongé au sein de l'école de Vivoin à partir de la rentrée prochaine. À nouveau, 25 élèves de cet établissement, inscrits cette année en CM1 et CM2, continueront à s'initier collectivement à la musique, dans le cadre d'interventions assurées chaque semaine, durant 1h30, autour des instruments à vent et percussions, par des professeurs de l'EMDT. « La première année d'expérimentation s'est révélée très enrichissante et instructive. Elle a favorisé la cohésion de groupe, permis de canaliser l'énergie des enfants et encouragé certains à approfondir l'apprentissage de la musique au sein de l'EMDT », souligne Fabrice Goyer-Thierry, vice-président en charge de la culture.



« Cette réussite est aussi liée à l'implication de la directrice et de la professeure qui suivent assidûment les cours », ajoute Laurent Rameau-Beunache, précisant que les élèves ont pu se produire en public en fin d'année scolaire à Beaumont-sur-Sarthe.



Musique de chambre et technologie numérique font bon ménage

Ayant la volonté d'élargir sans cesse son public et ouverte à toutes les formes musicales, l'EMDT a initié, au cours de l'année passée, des cours collectifs de musique de chambre autour de plusieurs instruments : le violoncelle, le violon, la guitare, la flûte traversière et le piano. Les élèves participant à ce projet se sont retrouvés le 12 mai sur la scène de la salle André Voisin, à Fresnay-sur-Sarthe, pour mettre en musique une animation autour des chefs d'œuvres de la peinture mondiale. Celle-ci s'inscrivait dans le programme "Micro-folie", mis en place par la commune de Fresnay-sur-Sarthe, pour faire mieux connaître les grands musées français en s'appuyant sur la technologie numérique.

Pensez au prélèvement automatique

Désormais, l'École de Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles vous donne la possibilité de payer l'inscription des élèves par prélèvement bancaire, mensuel ou trimestriel. Pour en bénéficier, merci de fournir les éléments nécessaires (Relevé d'Identité Bancaire, justificatif de domicile) avant le mois de septembre.

Inscriptions aux Forums des associations

Il vous est encore possible d'inscrire les élèves à l'EMDT lors des Forums des associations qui auront lieu début septembre à Beaumont-sur-Sarthe, à Fresnay-sur-Sarthe et (sous réserve) à Fyé.

Il reste notamment des places pour les cours de clarinette, de saxophone, de trombone, de tuba, de violoncelle...